



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MANCHE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS



Juillet 2015

NUMERO SPECIAL N° 33



ISSN 0996 - 7494

Le contenu intégral des textes et/ou les documents et plans annexés
peut être consulté auprès du service sous le timbre duquel la publication
est réalisée et sur le site Internet de la préfecture :

<http://www.manche.gouv.fr>

Rubrique : Publications - Annonces et avis - Recueil des actes administratifs

S O M M A I R E

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER 3
Arrêté modificatif DDTM-SADT-2015-02 du 10 juin 2015 relatif à la composition de la sous-commission départementale d'accessibilité..... 3

DIVERS..... 3
DIRECCTE DIRECTION REGIONALE DES ENTREPRISES, DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION, DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI - UNITE TERRITORIALE 3
Décision du 3 juillet 2015 portant subdélégation de signature de M. NAYS - Directeur de l'Unité Territoriale de la Manche de la DIRECCTE de Basse-Normandie..... 3

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

Arrêté modificatif DDTM-SADT-2015-02 du 10 juin 2015 relatif à la composition de la sous-commission départementale d'accessibilité

Considérant le renouvellement du conseil départemental et la décision du conseil départemental du 11 mai 2015,

Art. 1 : L'arrêté préfectoral sus-visé est modifié ainsi qu'il suit pour ce qui concerne la représentation du conseil départemental de la Manche :

titulaire : Monsieur Jean Claude BRAUD - conseiller départemental - village Fontaine l'Evêque - 50810 SAINT PIERRE DE SEMILLY

suppléant : Monsieur Antoine DELAUNAY - conseiller départemental - 28, rue Belle Etoile - 50300 Avranches

Signé : La secrétaire générale : Cécile DINDAR

◆
DIVERS

Dircccte Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi - Unité territoriale
Décision du 3 juillet 2015 portant subdélégation de signature de M. NAYS - Directeur de l'Unité Territoriale de la Manche de la DIRECCTE de Basse-Normandie

Vu le code du travail ;

Vu le code des marchés publics ;

Vu le code de commerce ;

Vu le code du tourisme ;

Vu la loi organique n° 2001-692 du 1 Août 2001 relative aux lois de finances ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret du 18 Juillet 2013 portant nomination de Madame Danièle POLVE - MONTMASSON en qualité de Préfète de La Manche;

Vu le décret n° 2009-1377 du 10 Novembre 2009 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi ;

Vu l'arrêté ministériel du 26 Septembre 2013 nommant M. Olivier NAYS directeur de l'unité territoriale de la Manche de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Basse-Normandie ;

Vu l'arrêté ministériel du 30 Juin 2014 portant nomination de Monsieur Jean-François DUTERTRE en qualité de directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Basse Normandie ;

Vu l'arrêté ministériel du 09 mai 2011 portant nomination de M. MAFFIONE Angelo en qualité de directeur adjoint du travail de l'Unité Territoriale de la Manche de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Basse-Normandie ;

Vu l'arrêté Préfectoral n°15-30 du 1^{er} juillet 2015 de la préfète de la Manche portant délégation de signature au titre des attributions et compétences générales au Directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Basse Normandie ;

Vu l'arrêté du 2 Juillet 2015 du directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Basse - Normandie portant subdélégation de signature à Monsieur le directeur de l'Unité Territoriale de la Manche ;

DECIDE
I) ATTRIBUTIONS DE COMPETENCES GENERALES

Art. 1 : En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Olivier NAYS, Directeur de l'Unité Territoriale de la Manche de la DIRECCTE de Basse - Normandie, subdélégation de signature est donnée à Monsieur MAFFIONE Angelo, directeur adjoint du travail, pour l'ensemble des attributions figurant en annexe du présent arrêté, relevant de la compétence de l'unité territoriale de la Manche.

Sont toutefois réservées à la signature du Préfet :

- les décisions ou arrêtés préfectoraux à portée réglementaire ;
- les arrêtés préfectoraux portant composition des commissions départementales, et les arrêtés préfectoraux de désignation ;
- l'approbation des chartes et schémas départementaux ;
- les conventions, contrats ou chartes de caractère général avec une collectivité territoriale ;
- les courriers aux parlementaires, au président du conseil régional et du conseil général ;
- les circulaires ainsi que les courriers aux maires, présidents d'EPCI et présidents des chambres consulaires faisant part de la position de l'Etat sur les questions d'ordre général ;
- les réponses aux courriers réservés du Préfet et les décisions sur les dossiers faisant l'objet d'une évocation par le Préfet ;
- les courriers adressés aux ministères, sauf ceux entrant dans le cadre du fonctionnement administratif courant ;

II) DISPOSITIONS GENERALES

Art. 2 : En cas d'absence ou d'empêchement simultanés de Monsieur Olivier NAYS, directeur de l'Unité Territoriale de la Manche et de Monsieur MAFFIONE Angelo, directeur adjoint du travail, une délégation est également donnée, pour l'ensemble des attributions figurant en annexe du présent arrêté, relevant de la compétence de l'unité territoriale de la Manche, à l'exclusion de l'article

L.4721-1 du code du travail et des mesures de déconcentration en matière de gestion du personnel (annexe §2), à

- Madame Perrine BLAY, inspectrice du travail – chargée du développement de l'emploi et des territoires ;

ainsi qu'aux agents du corps de l'inspection du travail :

- Monsieur Régis CARRIERE, Responsable de l'Unité Contrôle
- Madame Martine SAVARY, inspectrice du travail
- Madame Karine LE GOFF, inspectrice du travail
- Madame Catherine DELAROCHE, inspectrice du travail
- Monsieur David LECANUET, inspecteur du travail
- Monsieur Mathieu HOMES, inspecteur du travail

ainsi qu'à :

- Madame Sophie VILDEY, attachée d'administration - chargée du développement de l'emploi et des territoires

Art. 3 : En cas d'absence ou d'empêchement simultanés de Monsieur Olivier NAYS, directeur de l'Unité Territoriale de la Manche et de Monsieur MAFFIONE Angelo, directeur adjoint du travail, une délégation est également donnée, pour les décisions relatives à l'indemnisation de l'activité partielle articles L5122-1 et suivants du code du travail et figurant en annexe du présent arrêté, relevant de la compétence de l'unité territoriale de la Manche, à Madame DURAND Chantal, contrôleur du travail ;

Art. 4 : Le Directeur de l'Unité territoriale de la Manche de la DIRECCTE de Basse - Normandie est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Manche.

Signé : Le directeur de l'Unité Territoriale de la Manche : Olivier NAYS

ANNEXE A L'ARRETE DU 03/07/2015 PORTANT SUBDELEGATION DE SIGNATURE DE M. OLIVIER NAYS, DIRECTEUR DE L'UNITE TERRITORIALE DE LA MANCHE AU SEIN DE LA DIRECTION REGIONALE DES ENTREPRISES, DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION, DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI DE BASSE-NORMANDIE

1) Attributions générales

Nature des pouvoirs	Références
Délivrance des agréments de service aux personnes	Articles L.7232-1 et suivants du code du travail

Conventions financées par le Fonds national de l'emploi en faveur des entreprises, des salariés ou des demandeurs d'emploi notamment : - Allocation temporaire dégressive - Anticipation des mutations économiques des entreprises (formation & adaptation) - Cellule de reclassement entreprise ou inter entreprises	Articles L. 5123-1 et suivants L. 5123-9 et suivants et L 5131-1 et suivants du code du travail Articles L5123-1et R5123-9 à R5123-11 du code du travail L5111-1 et R5123-5 à R5123-8 du code du travail L5123-1 & R5123-3 du code du travail
Délivrance des titres de travail des salariés étrangers Visa des contrats d'introduction de main d'oeuvre étrangère Autorisation et renouvellements d'autorisation provisoire de travail Visa des conventions de stage des stagiaires étrangers	Articles L. 5221-2 et suivants du code du travail Articles L5221-2 & 5 et articles R5221-1 à R5221-50 du code du travail L5221-2 et R5221-1 et suivants du code du travail Articles R313-10 à R313-10-1 à R313-10-5 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile
Mise en œuvre de la procédure relative à la contribution OFII en cas d'emploi de salariés étrangers dépourvus de titres les autorisant à travailler	Articles L.8253-1, R.8253-3 et R8253-5 du code du travail
Décisions relatives à l'indemnisation de l'activité partielle	Articles L. 5122-1et suivants du code du travail
Engagement des procédures de conciliation	Article R. 2522-17 du code du travail
Engagement des procédures de médiation dans les conflits du travail	Article L. 2522-1 et suivants du code du travail
Conventions relatives aux actions pour la promotion de l'emploi	Circulaire annuelle promotion de l'emploi
Délivrance des titres professionnels et des livrets de certification	Arrêté du 22 avril 2002 – Décret n°2002-1029 du 2 août 2002.
Organisation des sessions d'examen modalités particulières d'organisation des sessions et aménagement pour les personnes handicapées	Articles D.5211-2 à D.5211-6 du code du travail Arrêté du 08 décembre 2008 et annexes.
Décisions d'annulation des sessions d'examen	Arrêté du 8 décembre 2008 et annexes.
Arrêtés relatifs à la procédure d'agrément ou de radiation des sociétés coopératives ouvrières de production (SCOP)	Circulaire n° 98.2 du 9 mars 1998
Contrats Unique d'Insertion Emplois d'Avenir	Articles L. 5134-19-1 et suivants du code du travail article L5134-110 du code du travail
Convention d'insertion des jeunes dans la vie sociale - CIVIS	Articles L. 5131-4 et suivants du code du travail Décret n°2003-644 du 11 juillet 2003.
Garantie Jeunes : décisions d'attribution, de renouvellement, de suspension ou de sortie	Décret n°2013-880 du 1 ^{er} octobre 2013
Agréments des accords d'entreprise en faveur de l'emploi de personnes handicapées	L5212-8 & R5212-15, R5212-16 à R5212-18 du code du travail
Décisions d'agrément de refus ou de retrait d'agrément des maîtres d'apprentissage dans le secteur public non industriel et commercial	Loi n° 92.675 du 17 juillet 1992 modifiée
Dérogations au plafond d'emploi simultané d'apprentis dans un établissement	Article R.6223-7 du code du travail
Décisions d'octroi d'agrément, de renouvellement, de non renouvellement, de suspension ou de retrait d'agrément pour former des apprentis dans les bars brasseries	Décret n° 00.637 du 7 juillet 2000
Décision d'opposition à l'engagement d'apprentis	Articles L6225-1 à L6225-3
Refus d'accorder les aides publiques relatives au contrat d'apprentissage et au contrat de professionnalisation (répression du travail illégal)	Articles L.8272-1, D.6243-5 alinéa1 et D.6325-23 du code du travail
Décision d'opposition à l'exercice d'un groupement d'employeur	Article L. 1253-17 et R.1253-12 du code du travail
Arrêtés fixant la liste des conseillers du salarié	Articles L. 1232-4 et 7 et suivants du code du travail Décret 89-861 du 27 novembre 1989
Arrêtés de dérogation au repos dominical	Articles L.3132-20 et suivants du code du travail - Article L714-1 du code rural
Arrêtés de dérogation au repos dominical dans les communes d'intérêt touristiques	Articles L. 3132-25 et suivants du code du travail
Arrêtés relatifs au repos hebdomadaire lorsqu'un accord est intervenu entre les syndicats d'employeurs et de travailleurs d'une profession	Article L.3132-29 et suivants du code du travail
Arrêtés portant constitution de la Commission départementale de Recours Gracieux	Articles L. 5426-2 et suivants du code du travail
Conventions relatives à l'insertion par l'activité économique (IAE)	Article L.5132-1 et suivants du code du travail
Conventions FIPJ	Loi n°2005-32 du 18/01/2005
Arbitrage en cas de conflit d'affiliation en matière d'assurance maladie, invalidité et maternité des exploitants agricoles	
Préparation de l'arrêté préfectoral portant composition du comité départemental des prestations sociales agricoles et assurer l'ensemble du secrétariat (convocations, ordre du jour, compte – rendu des réunions)	
Suivi de la recherche d'emploi Décision de réduction ou de suppression du revenu de remplacement des demandeurs d'emploi	Articles R.5426-3, R.5426-6 à R.5426-11, R.5426-14 et R.5426-15

2) Dans le cadre des mesures de déconcentration en matière de gestion du personnel

a) pour les corps de catégorie A et B :

Positions	B	A
Nomination	non	non
Titularisation et refus de titularisation	non	non
Détachement non interministériel de droit autre	oui non	oui non
Disponibilité de droit et d'office autre	oui non	oui non
Congés congrés de maladie congrés de longue maladie congrés de longue durée	oui oui oui	oui oui oui

congés maternité	oui	oui
congé parental	oui	oui
congé de formation professionnelle	oui	oui
Octroi d'autorisation		
temps partiel	oui	oui
mi-temps thérapeutique	oui	oui
autorisations spéciales d'absence	oui	oui
Mise à la retraite	non	non
Démission	non	non
Sanctions du 1er groupe	non	non
Imputabilité des accidents du travail au service	oui	oui
Etablissement des cartes d'identité de fonctionnaires	oui	oui

b) pour les corps de catégorie C

Positions	C - Administratifs Adjoints Adm, Agents adm	C - Professionnels Ouvriers, conducteurs Standardistes, agents de service
Nomination	Oui	Non
Titularisation et prolongation de stage	Oui	Non
Détachement non interministériel de droit	Oui	Oui
auprès d'une autre administration	Oui	Non
Disponibilité de droit et d'office	oui	oui
autre	oui	non
Congés		
congés de maladie	oui	oui
congés de longue maladie	oui	oui
congés de longue durée	oui	oui
congés maternité	oui	oui
congé parental	oui	oui
congé formation professionnelle		
Octroi d'autorisation		
temps partiel	oui	oui
mi-temps thérapeutique	oui	oui
autorisations spéciales d'absence	oui	oui
Mise à la retraite	oui	non
Démission	oui	non
Imputabilité des accidents du travail au service	oui	oui
Etablissement des cartes d'identité des fonctionnaires	oui	oui

